



L'an deux mil vingt deux, le mardi 8 mars à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, André VEYRAT, Marie-Odile ANTIGNAC, Ascencio FERNANDEZ, Anne BOUDES, Guy MOUCHERAUD, Benoît BELTRA, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Pascal PATE, Xavier VERGNES.

Absents excusés : Camille COMIN, Audrey PREGET, Marcel LAUTIER, Pascal THEVENIAUD,

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

Présentation du projet « La Closca de la Sylve » :

Madame Maillé et Madame Bueno ont présenté au conseil municipal leur projet de structure d'accueil pour les enfants. Cette présentation permettra au conseil d'étudier une éventuelle aide à leur apporter.

Aide à l'Ukraine :

Dans le cadre de la mobilisation pour les populations d'Ukraine victimes du conflit, la mairie fait la collecte de dons en solidarité avec le peuple Ukrainien. Le Conseil remercie Guy MOUCHERAUD et Christine PELE qui sont à l'initiative de cette collecte ainsi que David du café pour le prêt de son camion afin d'acheminer les dons vers les différents points de collecte locaux.

Le Conseil Municipal vote une aide d'urgence de 2 000 € afin de répondre rapidement et efficacement à la détresse des ukrainiens.

Ce don sera directement versé Au Centre de Crise et de Soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE). Nous avons ainsi la garantie que la gestion des fonds sera confiée à des agents de l'Etat experts dans l'aide humanitaire d'urgence. Ils travaillent en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG françaises afin que les dons soient utilisés avec pertinence.

Voté à l'unanimité.

Hérault Energies - travaux en maîtrise d'ouvrage :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que Hérault Energies réalise de nombreux travaux dans les communes qui lui ont transféré la compétence d'investissement en éclairage public. Ces travaux participent concrètement à la modernisation et la valorisation de l'éclairage public et la réalisation de la transition énergétique.

Hérault Energies propose aux communes une évolution dans le financement de cette compétence en s'acquittant d'une cotisation annuelle spécifique pour une durée de 5 ans dont le montant est fixé à 5% du montant de la TCFE perçue.

Adopté à l'unanimité.

Collège Lo Trentanel : demande d'aide financière :

Le collège Lo Trentanel de Giganc nous a fait une demande d'aide financière pour aider aux séjours linguistiques et culturels au sein du collège. 6 élèves de notre commune sont concernés par ces sorties. Le conseil décide d'accorder une subvention de 200 €.

Voté à l'unanimité

Poteaux à incendie :

Monsieur le Maire informe les conseillers que nous avons deux poteaux à incendie défectueux à changer, un Draye de la Garrigue et l'autre rue du Chemin de Gignac. Après étude des devis, il est décidé de les changer tous les deux pour un montant de 6 900 € TTC.

Projets travaux :

Monsieur André VEYRAT, délégué à l'urbanisme, présente aux conseillers tous les projets de travaux à courts et moyens termes qui pourraient être réalisés :

- Hangar municipal chemin du Peyroux
- Accessibilité parvis de l'église
- Revêtement des dernières rues du centre du village
- Toilettes publique sur le Champs de l'Evêque
- Renforcement électrique rue de l'Aurelle et chemin des Moulines + changement des lanternes
- Remplacement des lanternes Avenue de Popian
- Ecole : extension de la cantine
- Nouvelle phase de vidéo protection
- Accessibilité de l'arrêt de bus
- Implantation de bornes électriques pour recharge de véhicules
- Extension de la maison de retraite avec création de 8 nouvelles chambres
- Bassin de rétention des eaux pluviales chemin Lous Camps Barrats
-

Tous ces projets seront étudiés par la commission travaux pour programmer un échéancier cohérent avec les capacités financières de la commune.

La séance a été levée à 20h45.

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Marie-Odile ANTIGNAC